

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 29 AVRIL 2014 À 19 H 30  
À LA SALLE COMMUNAUTAIRE LE BIVOUC**

---

Sont présents : Monsieur Jean Laliberté, maire

Madame la conseillère et messieurs les conseillers :  
Pierre Hallé, district n° 1  
Jim O'Brien, district n° 2  
Michael Tuppert, district n° 3  
Hélène Thibault, district n° 4  
Jean Perron, district n° 5  
Marcel Gaumond, district n° 6

Sont également présents : Monsieur Jacques Arsenault, greffier  
Madame Céline Gilbert, secrétaire

Les membres du conseil présents forment le quorum.

Monsieur le Maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

- 1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**
- 2. ORDRE DU JOUR**
  - 2.1. Adoption de l'ordre du jour
- 3. AFFAIRES COURANTES**
  - 3.1. Acceptation provisoire des travaux / Projet domiciliaire *Domaine du Mont-Boilard*
  - 3.2. Mandat d'honoraires professionnels / Préparation des démarches pour la présentation au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) du projet « concept de l'hôtel de ville 2014 » dans le cadre du volet 5.1 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) / Roche Ltée
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Les membres du conseil constatent la validité de l'avis de convocation et renoncent à cette dernière.

**2. ORDRE DU JOUR**

**86-04-2014**

**2.1 Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jim O'Brien  
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gaumond  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**3. AFFAIRES COURANTES**

**87-04-2014**

**3.1 Acceptation provisoire des travaux / Projet domiciliaire *Domaine du Mont-Boilard***

ATTENDU QUE le projet domiciliaire du promoteur Gestion Norman McKinley inc., Domaine du Mont-Boilard, est maintenant rendu au stade de l'acceptation provisoire des travaux;

ATTENDU QUE le promoteur a fourni les documents demandés en échange de l'acceptation provisoire;

ATTENDU les recommandations du contremaître aux travaux publics, M. Daniel Côté, à l'effet d'autoriser l'acceptation provisoire des travaux;

ATTENDU la liste non exhaustive des ouvrages supplémentaires nécessitant des corrections préparée par M. Daniel Côté, contremaître aux travaux publics, à être ajoutée à la liste fournie par le promoteur;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Hallé  
APPUYÉ par le conseiller Jean Perron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser M. Louis Montgrain, coordonnateur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, à signer la recommandation d'acceptation provisoire des travaux du promoteur Gestion Norman McKinley inc. pour le projet « Domaine du Mont-Boilard » en incluant à la liste fournie par le promoteur, le relevé non exhaustif des ouvrages supplémentaires nécessitant des corrections et préparé par le contremaître aux travaux publics, M. Daniel Côté, le 24 avril 2014.

**88-04-2014**

**3.2 Mandat d'honoraires professionnels / Préparation des démarches pour la présentation au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) du projet « concept de l'hôtel de ville 2014 » dans le cadre du volet 5.1 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) / Roche Ltée**

ATTENDU l'offre de services reçue de la firme Roche Ltée, Groupe-conseil, datée du 3 avril 2014 pour la présentation du projet « Concept de l'hôtel de ville 2014 » auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) dans le cadre du volet 5.1 du PIQM;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Perron  
APPUYÉ par le conseiller Jim O'Brien  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE mandater la firme Roche Ltée, Groupe-conseil, pour la présentation au MAMOT du projet « Concept de l'hôtel de ville 2014 » et l'inscription au volet 5.1 du PIQM, pour un montant de 16 900 \$ plus taxes;

QUE cette dépense soit financée à même un règlement d'emprunt à être adopté ultérieurement par le conseil municipal et approuvé par le MAMOT.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**89-04-2014**

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Hélène Thibault  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de fermer cette session.

Le président lève l'assemblée à 19 h 40.

---

Jean Laliberté, maire

---

Jacques Arsenault, greffier